

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

AMENDEMENT

N° CE1113

présenté par
M. Lioger, rapporteur

ARTICLE 8

Après le mot « périmètre », rédiger ainsi la fin de l'alinéa 7 :

« de ces zones ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.